

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 16 (1887)

Heft: 5

Artikel: L'enseignement professionnel à la campagne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL A LA CAMPAGNE

Dans son dernier numéro, l'*Ecole communale de Huy (Belgique)* consacre quelques colonnes à la question de l'enseignement agricole. En Belgique, comme chez nous, les opinions diffèrent beaucoup sur son utilité *réelle*.

On y a créé des écoles moyennes agricoles dont l'institution n'est pas suffisamment étudiée, dit-on. Pour les uns, l'utilité de ces écoles est évidente, incontestable ; ils croient qu'un enseignement moyen agricole rendra de grands services à l'agriculture en formant des cultivateurs intelligents et instruits, capables de comprendre et d'appliquer la science agricole, de se rendre compte des faits qui se passent dans leurs cultures et dans leur bétail ; mais ils perdent de vue le programme à parcourir pour arriver à ce résultat. C'est précisément sur ce point que d'autres contestent l'utilité de ces écoles, sous prétexte que, pour arriver à quelque chose de bien, il faudrait parcourir un programme touchant de près à l'enseignement supérieur.

Il résulte de tout cela qu'un enseignement agricole moyen est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit communément. Il est entendu qu'il ne s'agit pas seulement de donner des notions générales sur les labours, les instruments aratoires, etc., mais bien d'économie rurale, de sciences naturelles, de chimie agricole, de météorologie, de physiologie, d'hygiène. « Mieux vaut, ajoute l'auteur de cet article, former de vrais connasseurs que ces demi-savants toujours plus nuisibles qu'utiles à la science agricole. »

Comme conclusion, l'auteur estime que « des *fermes pratiques* d'agriculture où les fils des cultivateurs seraient mis au courant des meilleures méthodes et où l'on ferait des expériences sur la culture et le bétail, seraient beaucoup mieux en situation et seraient bien plus utiles. Une petite *ferme-école* rendrait, certes, de précieux services aux cultivateurs de la région. L'école primaire doit servir de base à cet enseignement ; et, si le personnel de celle-ci est intelligent, il saura profiter de la situation locale pour supprimer de son programme des thèmes surannés et les remplacer avantageusement par des notions élémentaires sur l'agriculture et sur les sciences. Plus tard, le cultivateur les complètera lui-même par la pratique, par la lecture d'ouvrages spéciaux, en un mot, par tous les moyens dont il pourra disposer.

Sur le même sujet, nous avons reçu un intéressant travail d'un instituteur fribourgeois.

L'enseignement professionnel à l'école primaire doit être considéré comme un utile moyen de diriger la vocation des enfants

vers les professions manuelles en éveillant en eux, dès leur jeune âge, le goût de ce genre d'occupations. Dans ce but, M. M. propose l'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire ; non pas dans un sens scientifique, cet enseignement sera essentiellement intuitif ; se bornant à l'étude des plantes et des animaux qui touchent de près les enfants. Nous citons :

« Chaque instituteur disposerait d'un petit jardin où seraient cultivées, dans ces plates-bandes séparées, les plantes, les différentes herbes, les arbres fruitiers même qui conviennent le mieux à notre sol. Les enfants des écoles pourraient s'occuper de leur culture sous la surveillance du maître. L'instituteur ferait des collections de ces plantes ainsi que de quelques oiseaux, insectes, etc., pour les besoins de l'enseignement. Le maître renseignerait ses élèves sur la valeur des plantes, au point de vue industriel et économique. Le français même pourrait plus facilement être introduit dans les familles. »

Comme complément général de ce plan d'instruction, M. M. propose une école d'agriculture, dont le but serait de propager les meilleures méthodes de culture et de régénérer dans notre canton la culture des arbres fruitiers, bien négligée jusqu'à présent, et qui deviendrait pour nos populations une importante source de revenus. Un troisième but que se proposerait d'atteindre l'école d'agriculture serait de réagir contre la déplorable négligence qu'ont les agriculteurs de ne tenir aucun livre de comptabilité.

Cette école serait complétée par l'adjonction d'un domaine pour servir de champ d'expérience. M. M. cite, comme parfaitement apte à recevoir une telle destination, l'établissement de X. à M. Le concours financier de l'Etat serait nécessaire dans une certaine mesure. Toutefois, l'achat coûteux d'un domaine pourrait être évité. L'Etat pourrait y affecter un des domaines qu'il possède ou prendre une terre en location. Le produit d'une exploitation habile, joint au prix de pension des élèves suffiraient à l'établissement pour vivre de sa propre vie.

Les maîtres de cette école seraient précisément ceux que le gouvernement a envoyés étudier l'agriculture à la Rüti.

Tel est, en quelques mots, le plan proposé par M. M.

En somme, comme nous l'avons dit en commençant, les mêmes aspirations se font jour en Belgique et dans notre pays. Nous faisons abstraction ici des écoles d'agriculture que l'on trouve en France et dont l'une des plus renommées est celle de Citeaux. Il faut, en effet, lutter contre la routine, et le meilleur moyen, c'est de donner l'exemple par le travail.

G.

